



Chères Lavinoises, chers Lavinois,

Les enjeux du monde dans lequel nous vivons aujourd'hui ont changé. Un consumérisme effréné, une proximité des services qui disparaît, des enjeux climatiques inquiétants, le constat est amer.

Si je l'évoque aujourd'hui, c'est parce que nous devons toutes et tous savoir préserver notre collectif communal. Il représente un rempart contre l'isolement et nous permet de préserver la cohésion sociale.

Durant l'année écoulée, nous avons encore consacré une part importante du budget à la maintenance de la voirie, sans oublier la scolarisation des enfants. Laquelle, au regard des modifications des rythmes scolaires, de l'amélioration nécessaire des bâtiments à Montain et Plainoiseau, représente un investissement continuellement en augmentation.

Accompagné de l'ensemble des élus, nous vous réaffirmons nos valeurs et notre volonté de tout mettre en œuvre pour que notre commune puisse bénéficier au mieux de la nouvelle organisation territoriale planifiée par l'Etat en 2015 et qui doit se poursuivre jusqu'en 2020.

Nous avons passé des moments parfois difficiles sur certains projets, mais toujours dans le plaisir de travailler ensemble. Nos interventions sont basées sur la communication et l'échange; c'est pourquoi les actions engagées sont, et resteront, menées dans cet état d'esprit et cette dynamique.

Nous avons ainsi œuvré tout au long de l'année pour que notre commune soit toujours plus agréable à vivre. Ce que nous souhaitons avant tout, c'est que chacun se sente concerné par le bien vivre et que notre village soit un lieu toujours plus heureux à partager.

A travers ces quelques mots, je tenais également à remercier le dynamisme du milieu associatif et de ses bénévoles qui contribuent à la richesse des animations proposées.

Et c'est au nom de toute l'équipe municipale, que je vous souhaite une
bonne et amicale année 2018.

SOMMAIRE

page 1
Mot du Maire

page 3
Infos, Enjeux, Orientations

pages 8 à 9
Structures extérieures

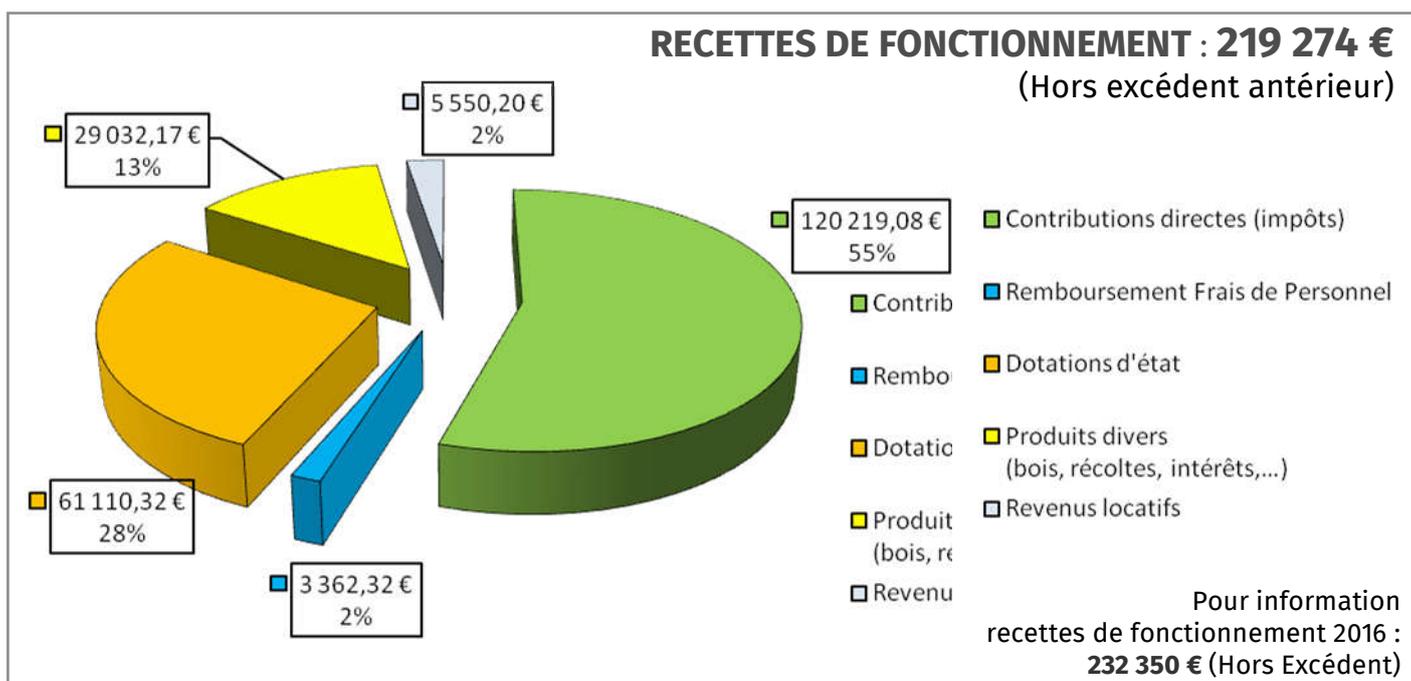
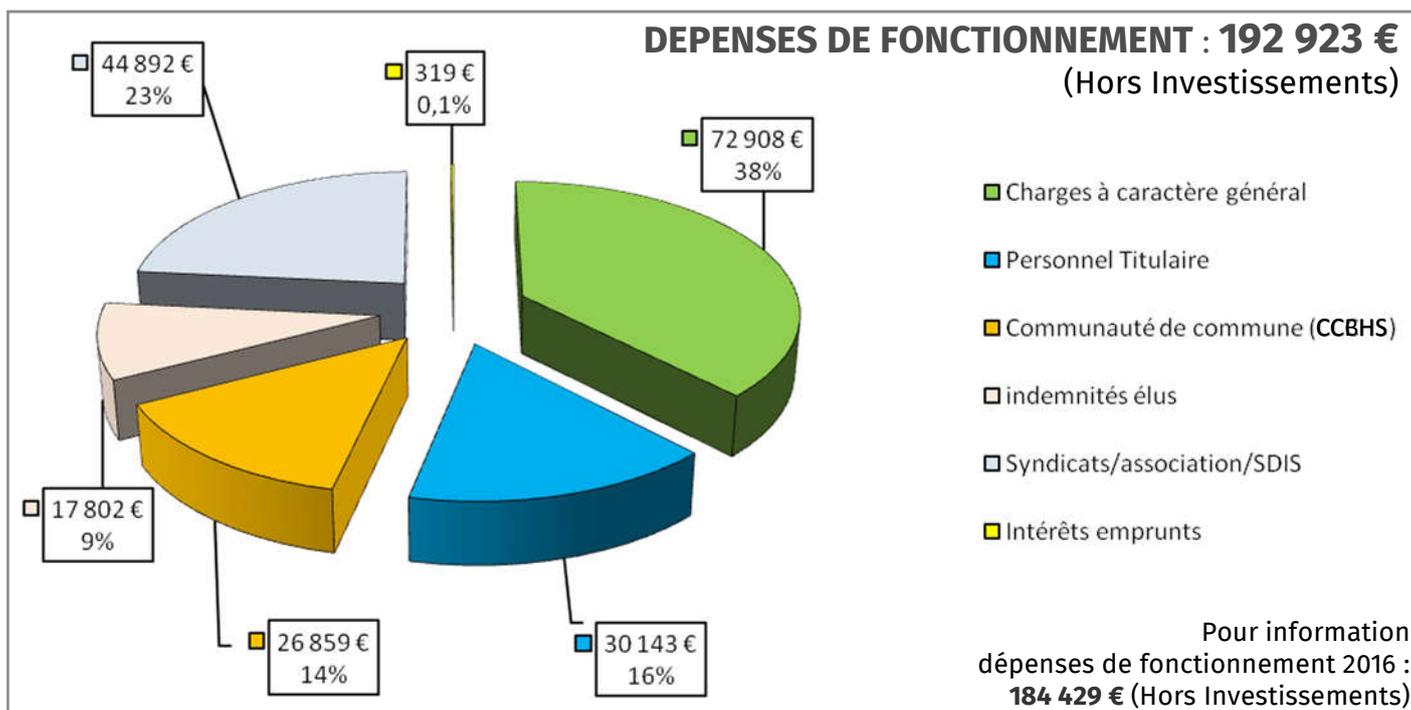
Plus 1 cahier central
détachable 4 pages

page 2
Budget, Etat civil

pages 4 à 7
Commissions communales

page 10
Commissions intercommunales

pages 11 à 12
Associations



INVESTISSEMENTS

Dépenses d'investissement : 89 835 €
principalement réseaux/voirie et bâtiments
Excédents reportés début 2016 : 163 924 €

LOTISSEMENT

Vente du lot n° 6 : 35 500 €

Petit rappel :

Le budget et les comptes de la commune sont consultables par tous les administrés.
Le secrétaire de mairie est à votre disposition pour tout complément d'information.

DÉCÈS

17 janvier
05 août

Roger ELBACHIR
Nicolas ROZET

69 ans
43 ans

12 août
18 novembre

Gilbert ROUSSELOT
Odette FAVERGE

78 ans
86 ans

ETAT CIVIL

LA COMCOM BRESSE HAUTE SEILLE

Une vitrine Internet

Notre nouvelle ComCom a mis en ligne dernièrement son nouveau site internet :

<https://www.bressehauteseille.fr/contact>.

Une application smartphone

Est également disponible sur Google Play et Apple Store : "jura et moi".

Elle permet de découvrir patrimoine, sites à visiter, itinéraires de randonnées, produits du terroir mais aussi de magnifiques vues immersives 360°.

De quoi s'approprier le territoire et ses richesses en fonction de ses intérêts et surtout de sa position grâce à la géolocalisation.

Un Projet de Territoire

En 2017, au sein d'ateliers dédiés, les élus de la ComCom ont réfléchi aux possibilités d'organiser de façon contractuelle l'action publique locale en fonction des ressources de nos territoires et des enjeux auxquels ils sont confrontés.

Le document qui émergera en 2018 permettra de dépasser une gestion fragmentée pour définir un véritable "Projet de Territoire" commun d'intérêt local.

Une Opération Grand Site

Les experts du Ministère de l'Ecologie et des Grands Sites de France avaient incité la CCCHS à l'époque à engager la démarche pour obtenir ce label aux côtés des 16 autres Grands Sites reconnus en France.

Les efforts menés ont été salués par la DREAL, qui reconnaît au territoire sa capacité à valoriser son patrimoine singulier, et propose aujourd'hui d'engager une Opération Grand Site.

Cette opération d'envergure doit permettre de travailler sur différents points précis du territoire, définir des orientations de gestion et les prioriser afin de garantir la préservation des sites concernés, la qualité de vie des habitants et un accueil optimal des visiteurs dans le cadre d'une démarche touristique globale.

Notre collectivité veille sur un territoire riche d'identités marquées, avec notamment des sites remarquables, dont le vignoble du Château-Chalon (site classé), le bourg de Frontenay (site inscrit), ainsi que sur l'ensemble des reculées de la Haute Seille (site Natura 2000), mais aussi sur les villages entourant ces sites plus emblématiques : Bréry, Domblans, Voiteur, Hauteroche, Ladoye-sur-Seille, Menétrou-le-Vignoble, Nevy-sur-Seille, Le Vernois et Lavigny.

LES TRANSFERTS DE COMPÉTENCE (imposés par les textes de loi)

GEMAPI, c'est quoi ?

Dans le cadre de la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), la compétence de GEstion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations sera du ressort de la ComCom au 1er janvier 2018.

Ainsi la gestion des cours d'eau, la prévention des inondations, la restauration/préservation de la qualité de l'eau et la restauration physique des milieux aquatiques (morphologie des cours d'eau, zones humides, continuité écologique, etc...) seront assurés sur notre territoire par les services de notre communauté de communes.

L'eau et l'assainissement

En 2020, les services de la ComCom devront également être en mesure de reprendre la compétence "Eau et Assainissement", ce qui entraîne la dissolution du SIEHS (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Seille) qui assure actuellement le pompage, le traitement et la distribution de l'eau potable sur notre commune, mais

aussi du Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Val Serin (SIA) qui traite les eaux usées de Lavigny, Montain et Le Vernois grâce à la station d'épuration qui se trouve sur notre commune.

La disparition de ces syndicats, des élus mais aussi des bénévoles qui assuraient ces missions, est une question sensible. Faut-il y voir un sujet d'inquiétude sur la qualité de l'eau et sur son coût pour les administrés ?

Une étude sera lancée en 2018 pour collecter les diverses informations techniques, administratives, juridiques et financières sur tout le territoire de notre ComCom.

A terme, une cartographie complète devrait permettre de constituer un ensemble homogène, et d'identifier les objectifs à court, moyen, et long terme, vers lesquels le nouveau service devra tendre.

Nous espérons tous que le futur schéma de gouvernance et d'exercice de la compétence eau potable permettra de conserver la qualité de service actuel et la maîtrise du coût de l'eau à un niveau acceptable.

L'ÉCOLE

Les rythmes scolaires

La rentrée 2018/19 sera à nouveau chamboulée par le changement de rythme scolaire. Nous reviendrons sans doute à une semaine de 4 jours (en attente de validation par l'Académie de Besançon). Les débats consultatifs au sein du corps des enseignants, des parents d'élèves et du SIVOS ont été animés. Il aura fallu trouver un accord consensuel pour que la rentrée prochaine se fasse dans les meilleures conditions possibles.

Subsiste cependant une interrogation : tous ces changements contribuent-ils réellement au confort des enfants ?

HORAIRE Plaineoiseau 8h30-11h45 13h45-16h30

PROBABLES Montain 8h45-12h 13h30-16h15.

Le périscolaire

Cette nouvelle organisation remettra aussi en cause le périscolaire, plus particulièrement les Temps d'Activité Périscolaire mis en place en 2015/16, et principalement les TAP dont bénéficient gratuitement les enfants.

Et les quelques messages et informations transmis par les retours de réunion avec l'Académie sont porteurs d'une volonté de l'administration de revoir également à moyen terme l'organisation scolaire des territoires : sites de scolarisation, gestion des compétences et moyens mis en œuvre, principalement en ce qui concerne les matériels informatiques.

FLEURISSEMENT & JOURNÉE CITOYENNE

La 2ème édition de la journée citoyenne était attendue avec impatience. C'est une nouvelle fois une réussite : le considérable abattage des tâches accomplies dans la journée est doublé d'une convivialité bien présente.

Une dizaine de chantiers ou d'activités étaient au programme, le tout pour un budget d'environ 2.800 € :

- réinstallation du pressoir rénové,
- fleurissement de la rue des Lauzes, mur et butte,
- fleurissement de la "tranchée", enrochement,
- fleurissement du massif de l'église,
- garnissage des jardinières,
- jeux au sol, mairie et parking,
- nettoyage du mur des Lauzes, des pierres du socle du pressoir et du bac rue des Fontaines,
- déblayage des branchages, talus du chemin des Toupes,
- atelier cuisine, atelier photo.

Le nombre de participants est en hausse cette année, grâce au soutien supplémentaire des bras de plusieurs néo-lavinois, mais aussi d'adolescents de la Maison d'Enfants qui n'auront pas ménagé leurs efforts.

La collaboration a été particulièrement fructueuse, tant en terme de labeur qu'en terme de rencontre humaine.

La reconstituante pause de midi autour d'un barbecue renforce également l'aspect convivial de l'opération.

Une nouvelle fois merci à tous ceux qui ont participé à cette belle journée et qui ont œuvré à l'embellissement du village.

Une prochaine journée est d'ores et déjà au programme cette année, avec pour objectif la création d'un verger de sauvegarde et d'un potager conservatoire, tous deux destinés à un usage collectif.

Grand merci à tous, poursuivons cet élan, à la prochaine !..



VIE LOCALE, COMMUNICATION & DEVELOPPEMENT, CULTURE, JEUNESSE

L'**apéro-pizza** de l'été s'est mué en une plus ambitieuse "Fête de l'Été", avec spectacles vivants en après-midi, véritable repas en soirée, et ponctuée par une prestation musicale de haute volée.

Se sont donc succédés, le 08/07, en vedette de l'instant : Grohl le clown, Jack et Rosa, jambon braisé et son gratin, et Hugues Cantor qui a clôt la soirée sous un déluge (d'applaudissements, mais aussi de pluie, merci les rares orages de l'été, c'était bien le moment !).

Cet évènement qui permet rencontres et retrouvailles festives, mêlant lavinois du bas et du haut, familles rassemblées pour les vacances ou personnes attachées au village, jeunes et moins jeunes y trouvant leur compte, doit pouvoir perdurer par l'énergie du tissu associatif...

Fin avril, Nicolas Debray est venu présenter sa conférence gesticulée "Un maire de famille". Une organisation du

Colombier des Arts qui a tourné sur 3 villages de Bresse Haute Seille, Plainoiseau, Chaumergy et Lavigny les 20, 21 et 22 avril.

Partant de son expérience de maire d'un petit village jurassien, il finit par décortiquer avec humour le mille-feuille de l'histoire politique de la France et la question de l'avenir des communes en cette période de grande réforme territoriale.

Et la **compagnie "A réaction"** a fait salle communale comble le 20 décembre, à l'initiative de la Maison d'Enfants qui, dans le cadre de sa soirée de Noël, offrait aux lavinois un spectacle de jonglerie clownesque.

Une bonne tranche de rires et d'exploits techniques, doublée de contacts humains avec les pensionnaires et l'encadrement d'une institution sise au sein du village et cependant méconnue.



La mairie

Une première intervention d'accompagnement du CAUE a déjà permis aux élus de se forger une opinion quant aux différentes évolutions possibles concernant la restructuration de la Mairie.

Suite à l'analyse architecturale et fonctionnelle du bâtiment actuel, plusieurs pistes d'aménagement ont été explorées. La réflexion engagée a été poursuivie pour retenir une hypothèse fonctionnelle palliant à la vétusté des locaux et maîtrisant néanmoins l'investissement :

Partager l'espace unique de l'ancienne salle communale, en le cloisonnant pour distribuer les différentes fonctions de la Mairie, actuellement regroupées dans une seule pièce au premier étage. Créer un accueil et secrétariat, un bureau, une salle de conseil et un bloc sanitaires.

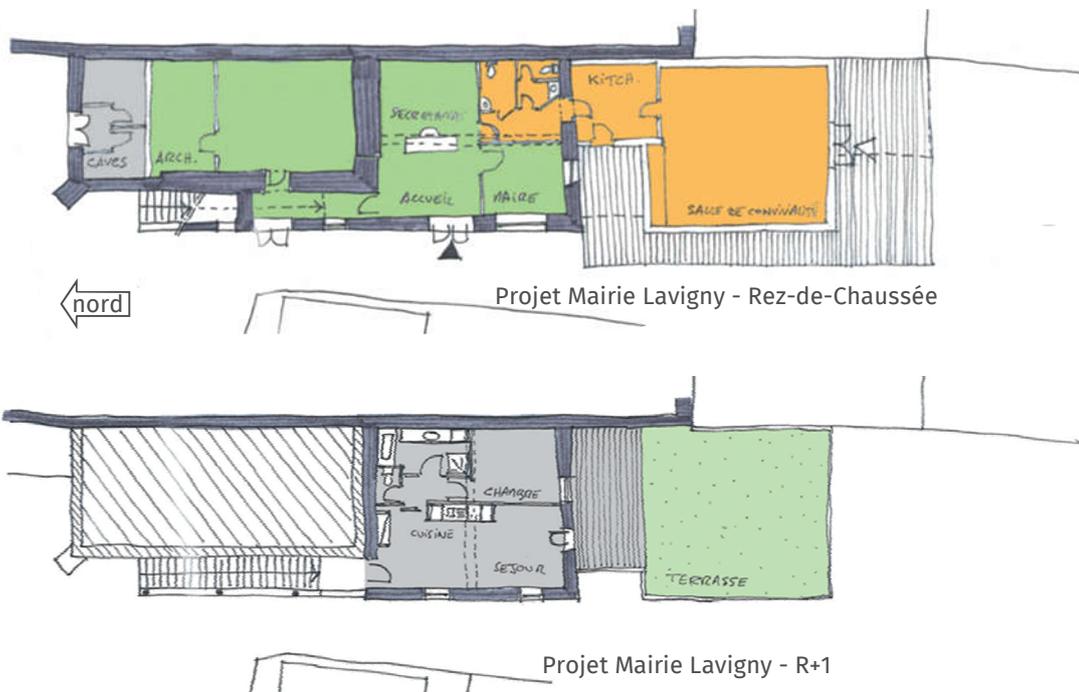
Création d'une salle de convivialité équipée d'une cuisine et d'un bloc sanitaire, aussi utilisé par la mairie. Un accès direct à la cuisine depuis l'extérieur facilite les livraisons. L'extension en construction neuve a une emprise au sol

d'environ 76 m². C'est aussi l'hypothèse qui propose la meilleure isolation sonore de la salle communale.

Les 56 m² libérés à l'étage par le transfert de la Mairie au rez-de-chaussée accueillent l'aménagement d'un locatif communal T2. Une porte-fenêtre au Sud rend accessible la terrasse imaginée au-dessus de l'extension neuve du rez-de-chaussée. Cette terrasse compense l'absence de jardin au profit du confort de vie des habitants. Prévoyant l'extension future du logement en duplex par les combles, l'aménagement de l'appartement devra en tenir compte.

L'investissement est minimisé en ne réaménageant pas la partie archives, locaux techniques et sanitaires existants. L'aménagement des abords est aussi revu à la baisse. Après étude par un économiste de la construction, la base de consultation est estimée à 420.000 € HT.

Avant de lancer un appel d'offre pour choisir architecte et cabinet d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, le financement du projet sera soumis à la trésorerie principale.



Le lotissement

L'acquéreur potentiel de la dernière parcelle, le lot n°5, n'a pas donné suite. L'information de la disponibilité du terrain est diffusée auprès des différents constructeurs locaux et également dans deux agences immobilières.

Le hangar communal

La plateforme devant le hangar a été agrandie en limite de propriété ouest avec la pose de blocs de béton pour soutenir la terre.

Le mur ainsi créé est surmonté d'une charpente pour abriter et stocker le gros matériel communal.

Terrassement et blocs (entreprise Tessier) 4.971,87 HT
Charpente (Scop R2S) 11.248,00 HT

L'entreprise Tessier était seule à proposer une réalisation en blocs béton, solution moins onéreuse que le béton banché.

Parmi les deux seuls prestataires s'engageant à réaliser la couverture avant l'hiver, la Scop R2S était moins-disante.



COMMISSION TRAVAUX, VOIRIE, CHEMINS RURAUX



En 2016 la commune a engagé des travaux pour un montant total d'un peu plus de 57.325 €, réparti comme suit :

2° tranche rue Roussot	28.408,64 TTC	rue Neuve	3.451,54 TTC
enrobé trottoir rue Emile Picard	4.060,56 TTC	travaux d'égavage	1.344,00 TTC
drain rue des Lauzes	9.756,00 TTC	mur du cimetière	10.304,75 TTC

Rue de Roussot

La canalisation d'eau pluviale posée en 2016 sur le côté gauche a été prolongée jusqu'en haut de la rue.

Les canalisations venant de la route de Rosnay ont été raccordées sur le nouveau tronçon.

Suite à des demandes de viabilisation la commune en a profité pour enterrer les réseaux EDF et PTT. L'enrobé a été refait.

Rue des Lauzes

La mise en place de drains a permis de reboucher les fossés, sécurisant ainsi la circulation routière.

Rue Emile Picard

Les trottoirs sont maintenant enrobés du lot 7 au lot 12.

Rue Neuve

Reprise de regards-grilles et pose de drain.

Travaux d'égavage

Le lamier a travaillé au village (rue des Lauzes, chemin des grandes vignes, route de Rosnay) et à Rosnay (chemin pour accéder aux coupes de bois, lisières de parcelles boisées communales jouxtant des propriétés privées).

Travaux cimetière

Le mur de soutènement, très abîmé sur une partie, est repris par la pose de blocs béton avec la pose d'un drain à l'arrière. Une seconde tranche de travaux, réalisée plus tard, le prolongera.

COMMISSION COMMUNALE D'ACTION SOCIALE

MARS

Trente boîtes "Le Fil d'Ariane" sont distribuées à des personnes de plus de 70 ans et/ou isolées.

Des informations relatives à la santé des usagers sont regroupées sur une feuille insérée dans la boîte, elle-même placée dans la porte du réfrigérateur. Plaqué sur la porte du réfrigérateur, un autocollant indique aux services de secours (SMUR, pompiers, médecins et professionnels de l'urgence) qu'ils peuvent y trouver par l'intermédiaire du "Fil d'Ariane" les informations relatives à l'état de santé de la personne.

Il suffit de compléter une fiche indiquant personne à contacter, traitements en cours, antécédents médicaux, médecin traitant, allergies, présence d'animaux, etc. Celles et ceux désirant s'équiper de cette boîte gratuite peuvent contacter la CCAS.

SEPTEMBRE

Cinquante cartes jeunes, offertes par la commune aux moins de trente ans qui en ont fait la demande, sont retirées en mairie.

Un après-midi musical animé par "La Sauvaine" avec son orgue de barbarie et ses chansons de rue à été organisé en partenariat avec le Foyer Rural le samedi 30 septembre. Une trentaine de personnes étaient présentes et ont apprécié la qualité de la présentation. Le goûter était pris en charge par la CCAS.

OCTOBRE

Grâce à l'investissement de bénévoles de la commune (qui en sont remerciés), sont vendues cette année 135 brioches APEI au bénéfice des personnes en situation d'handicap (construction de l'ESAT à Perrigny).

DÉCEMBRE

Comme l'année précédente, un repas de fin d'année organisé par la CCAS à l'attention des personnes de plus de 70 ans a été partagé le dimanche 3 décembre à l'Hostellerie de Monts Jura à Pannessières. Il a rassemblé 38 convives dans la bonne humeur.

Les personnes qui n'ont pu se joindre à ce temps festif ont reçu un colis ou ont choisi de faire un don à une association d'utilité sociale (25 colis et 9 dons).

Les membres de la CCAS vous présentent tous leurs bons vœux pour l'année 2018 et sont à votre disposition pour vous accompagner dans votre vie quotidienne.



parmi les élus municipaux,

Patricia Vallet 06.33.87.24.21
Emmanuelle Brenot 06.89.25.16.96

Sont membres de la CCAS

parmi les habitants du village,
Liliane Dechancé 06.83.81.84.79
Laurence Michaud 06.16.83.17.87

Ces hommes sont dangereux !



El Kev'

Pète sa durite
régulièrement,
il est aussi
susceptible
de dérapages.

Change parfois
de véhicule pour
tromper l'ennemi.



Babach'

Surtout ne pas
chatouiller,
les réactions
peuvent être
dévastatrices.

Fréquemment acoquinés, ils n'hésitent pas
à traîner en pyjama
pour passer inaperçus.



Le Prof'

Mentor du précédent,
son cas est similaire.
A manipuler avec
d'extrêmes
précautions.

Si vous les apercevez dans les rues du village :

- 1 - leur adresser un grand sourire
- 2 - les saluer poliment
- 3 - prévenir immédiatement la municipalité
par le biais de l'application [balance-moi tout](#)
téléchargeable (moyennant finances)
sur [sékan.konry](#) ou [yapad.kwaryr](#)

KEVIN CESCO-RESIA

Le volant d'une main, le pressoir de l'autre, Kevin cultive ses deux passions : la vigne et la course automobile.

Le célèbre adage jurassien "Arbois, plus on en boit, plus on va droit" ne s'applique pas à son cas. Pratiquant la course de côtes, il lui faut nécessairement tourner de temps en temps, et les tout-droits sont plutôt contre-indiqués.



Cépage et dérapage, s'associent avec réussite comme le prouvent ses résultats de la saison 2017 :

- 8 courses de côtes, 8 podiums,
- dont 6 victoires et 2 deuxième places,
- qui lui permettent de se qualifier pour la finale de la Coupe de France,
- qu'il remporte dans sa catégorie.

Kevin est donc Champion de France des voitures 1,6 l du groupe N.

Au programme pour la saison à venir, le changement de catégorie avec l'arrivée d'un nouveau bolide plus puissant.



SYLVAIN ELBACHIR

Sylvain Elbachir pratique l'Uechi-ryu Karate-do Kenyukai au dojo de voiteur à l'AMCS (Art Martiaux des Coteaux de Seille) sous la direction du Sensei (professeur) Jérôme Preudhomme.

Il s'agit d'un karaté originaire de l'île d'Okinawa au Japon et qui prend sa source dans les arts martiaux chinois (style de la grue, du dragon et du tigre).

La spécificité de ce karaté, par rapport à d'autres variantes, est la pratique de l'endurcissement qui a pour but de former le corps pour pouvoir encaisser les coups et y résister sans subir de dommage conséquent et ainsi riposter.

Bien entendu, certaines zones du corps ne peuvent être endurcies et doivent donc être protégées. C'est un karaté, qui de par ses postures, privilégie le combat très rapproché avec notamment l'utilisation des coudes et des genoux.

La coupe de France qui a lieu chaque année le 1er week-end de juin à Maison Laffitte à Paris se déroule en plein contact. Les coups sont donc réellement portés avec pour seules protections des mitaines et une coquille, les soumissions au sol étant également autorisées.



Palmarès Jérôme Preudhomme

3 médailles de bronze à la Coupe du Monde de la WUKKO en Argentine en 2012

1 médaille d'argent en combat par équipe à la Coupe du Monde 2014 à Miami (avec Sylvain)

1 médaille de bronze à la Coupe de France 2015 en combat +80kg

Palmarès Sylvain Elbachir

2014 médaille d'argent en combat individuel
médaille d'argent en combat par équipe
à la Coupe du Monde de la WUKKO à Miami

2015 médaille de bronze en combat + 80kg en kumité (combat)
à la Coupe de France

2016 médaille d'or en combat + 80kg en kumité (combat)
à la Coupe de France

2017 médaille d'argent en combat + 80kg en kumité (combat)
médaille de bronze en kata (technique) à la coupe de France

Sylvain entend participer à nouveau à la coupe de France cette année où il espère reprendre le titre.



Jérôme & Sylvain



Contacter les élus	Fonction	Tel fixe	Tel mobile	Mail
Luc MICHAUD	Maire	06 85 77 18 82	06 85 77 18 82	luc.michaudgb@gmail.com
Samuel RIETMANN	Adjoint 1	03 84 25 32 05	06 80 23 69 80	samuel.rietmann@free.fr
Philippe TRESY	Adjoint 2	03 84 25 37 80	06 72 66 59 40	philippe.tresy@sfr.fr
Juliette GENET	Adjoint 3		06 76 44 83 81	genet.rosnay@orange.fr
Eric CHAUVIN	Conseiller	03 84 25 37 16	06 03 07 82 83	eric.chauvin@sfr.fr
Emmanuelle BRENOT	Conseiller		06 89 25 16 96	manue.jomard@gmail.com
Anthony BRETIN	Conseiller		06 08 80 00 49	anthonybretin39@gmail.com
Jean-Michel MANZONI	Conseiller	03 84 25 60 89		famillemanzo@orange.fr
Cyrille PERAT	Conseiller	03 84 25 93 11	06 83 08 79 24	cycpepema@yahoo.fr
Anne ROULLIN	Conseiller		06 42 07 14 76	annetseb.roullin@gmail.com
Patricia VALLET	Conseiller	03 84 44 90 63		potfap@wanadoo.fr

Recevoir les informations par mail

Vous désirez recevoir par mail les informations pratiques de la vie locale que vous trouvez sur les panneaux municipaux, adressez un message en ce sens à : lavigny.info@orange.fr

Intégrée à une liste de diffusion à laquelle les messages sont adressés en copie cachée par souci de confidentialité, votre adresse mail ne sera pas visible par les autres destinataires.

Location salle communale

Pour utiliser la salle communale, s'adresser à Patricia VALLET,
298 E rue de la Combe - 03 84 44 90 63 à partir de 18 h - 06 33 87 24 21

La location de vaisselle, de mobilier supplémentaire, continue d'être assurée par le Foyer Rural, contacter Michel PICHET - 03 84 25 30 86 - 06 08 09 40 60

Une fois pliée, accrochez-moi au placard ou au frigo, je vous donnerai toute l'année des informations utiles au quotidien...

MAIRIE de LAVIGNY - 35 rue de la Mairie - 03 84 25 37 20

Heures d'ouverture

Mercredi 13.30 - 17.30

Jeudi 15.00 - 18.30

Vendredi 09.00 - 12.00

Permanence des élus le samedi matin 10.00 - 12.00

En cas d'urgence, s'adresser au :

Maire 06 85 77 18 82

Premier Adjoint 06 86 12 05 25

COLLECTE ORDURES MENAGERES

JANVIER 2018	MARS 2018	MAI 2018	JUILLET 2018	SEPTEMBRE 2018	NOVEMBRE 2018
vendredi 05 <input checked="" type="checkbox"/>	vendredi 02 <input checked="" type="checkbox"/>	vendredi 04 <input type="checkbox"/>	vendredi 06 <input checked="" type="checkbox"/>	vendredi 07 <input type="checkbox"/>	vendredi 02 <input type="checkbox"/>
vendredi 12 <input type="checkbox"/>	vendredi 09 <input type="checkbox"/>	vendredi 11 <input checked="" type="checkbox"/>	vendredi 13 <input type="checkbox"/>	vendredi 14 <input checked="" type="checkbox"/>	vendredi 09 <input checked="" type="checkbox"/>
vendredi 19 <input checked="" type="checkbox"/>	vendredi 16 <input checked="" type="checkbox"/>	vendredi 18 <input type="checkbox"/>	vendredi 20 <input checked="" type="checkbox"/>	vendredi 21 <input type="checkbox"/>	vendredi 16 <input type="checkbox"/>
vendredi 26 <input type="checkbox"/>	vendredi 23 <input type="checkbox"/>	vendredi 25 <input checked="" type="checkbox"/>	vendredi 27 <input type="checkbox"/>	vendredi 28 <input checked="" type="checkbox"/>	vendredi 23 <input checked="" type="checkbox"/>
	vendredi 30 <input checked="" type="checkbox"/>				vendredi 30 <input type="checkbox"/>
à Rosnay le mercredi, 15/08 férié date de report à définir...					
FEVRIER 2018	AVRIL 2018	JUIN 2018	AOÛT 2018	OCTOBRE 2018	DECEMBRE 2018
vendredi 02 <input checked="" type="checkbox"/>	vendredi 06 <input type="checkbox"/>	vendredi 01 <input type="checkbox"/>	vendredi 03 <input checked="" type="checkbox"/>	vendredi 05 <input type="checkbox"/>	vendredi 07 <input checked="" type="checkbox"/>
vendredi 09 <input type="checkbox"/>	vendredi 13 <input checked="" type="checkbox"/>	vendredi 08 <input checked="" type="checkbox"/>	vendredi 10 <input type="checkbox"/>	vendredi 12 <input checked="" type="checkbox"/>	vendredi 14 <input type="checkbox"/>
vendredi 16 <input checked="" type="checkbox"/>	vendredi 20 <input type="checkbox"/>	vendredi 15 <input type="checkbox"/>	vendredi 17 <input checked="" type="checkbox"/>	vendredi 19 <input type="checkbox"/>	vendredi 21 <input checked="" type="checkbox"/>
vendredi 23 <input type="checkbox"/>	vendredi 27 <input checked="" type="checkbox"/>	vendredi 22 <input checked="" type="checkbox"/>	vendredi 24 <input type="checkbox"/>	vendredi 26 <input checked="" type="checkbox"/>	vendredi 28 <input type="checkbox"/>
		vendredi 29 <input type="checkbox"/>	vendredi 31 <input checked="" type="checkbox"/>		

Bâtiments Lotissement	Samuel RIETMANN, Philippe TRESY, Anthony BRETIN, Luc MICHAUD
Travaux, Voirie, Chemins Ruraux	Philippe TRESY, Samuel RIETMANN, Luc MICHAUD
Espaces Verts Fleurissement	Anthony BRETIN, Jean-Michel MANZONI, Emmanuelle BRENOT, Cyrille PERAT, Luc MICHAUD
Rurale Agriculture, Viticulture	Juliette GENET, Luc MICHAUD, Anne ROULIN, Michel PICHET, Christophe ROUSSELOT
Forêt Environnement	Eric CHAUVIN, Jean-Louis ROUSSELOT, François VIDAL, Thierry MOUREZ, Luc MICHAUD
Vie Locale, Communication et Développement Culture et Jeunesse	Eric CHAUVIN, Jean-Michel MANZONI, Luc MICHAUD
Action Sociale	Patricia VALLET, Emmanuelle BRENOT, Laurence MICHAUD, Liliane DECHANCE

**Commissions
commune
LAVIGNY**

Organisme	Titulaires	Suppléants
SICTOM , collecte et traitement des ordures ménagères	Cyrille PERAT	Anne ROULIN
SIE HAUTE SEILLE Eaux Haute Seille, Lavigny village	Philippe TRESY Luc MICHAUD	Pas de suppléants.
SIE L'HEUTE LA ROCHE Eaux L'Heute La Roche, Rosnay	Philippe TRESY Juliette GENET	Eric CHAUVIN Luc MICHAUD
SIA VAL SERIN Assainissement	Philippe TRESY Samuel RIETMANN	Emmanuelle BRENOT Luc MICHAUD
SIBS , entretien cours d'eaux Bassin de Seille	Anthony BRETIN Thierry MOUREZ	Pas de suppléants.
SIDEC , Syndicat mixte D'énergies, d'Equipements et de Communication	Anthony BRETIN	Pas de suppléants.
SIVOS , à vocation scolaire	Samuel RIETMANN, Jean-Michel MANZONI, Luc MICHAUD	Patricia VALLET
Association des Communes Forestières du Jura	Eric CHAUVIN	Luc MICHAUD
Correspondant Défense	Luc MICHAUD	Pas de suppléants.
SICOPAL , Optionnel Pour l'Agglomération Lédonienne	Juliette GENET	Anne ROULIN

**Délégués
Syndicats
Intercommunaux**

Commission	Vice-Président Bresse Haute Seille	Délégués commune Lavigny
Tourisme	M. Christian VUILLAUME maire Château-Châlon	Anthony BRETIN Suppléant : Luc MICHAUD
Développement économique	M. Philippe ANTOINE maire Larnaud	Samuel RIETMANN Suppléant : Luc MICHAUD
Aménagement de l'espace	M. Stéphane LAMBERGER Bletterans	Luc MICHAUD
Environnement	M. Daniel CHALANDARD Domblans, La Muyre	Eric CHAUVIN Suppléant : Luc MICHAUD
Enfance Jeunesse	M. Daniel SEGUT Crançot, Hauteroche	Anne ROULIN Suppléant : Luc MICHAUD
Sports	M. Michel BRUTILLOT maire Montain	Jean-Michel MANZONI Suppléant : Luc MICHAUD
Culture	Mme Dominique MEAN Bletterans	Emmanuelle BRENOT Suppléant : Luc MICHAUD
Voirie	M. Daniel URBAIN Ruffey-sur-Seille	Philippe TRESY Suppléant : Luc MICHAUD
Finances	Mme Marie-Paule PONTHEUX maire Toulouse-le-Château	Samuel RIETMANN Suppléant : Luc MICHAUD

**ComCom
Bresse
Haute Seille**

En 2017, le produit des **ventes de bois** génère 8.065 € de rentrées financières pour la commune.

Le coût des prestations et travaux sylvicoles ONF programmés à l'Aménagement Forestier 1999-2019 est de 1.954 €, auxquels s'ajoutent 1.068 € de prestataires extérieurs, soit un coût total d'exploitation de 3.022 €.

La **coupe n°23**, destinée à l'affouage 2017-18 par l'Aménagement Forestier 1999-2019, comporte à la fois des houppiers et des brins et perches sur pieds. Seuls 5 affouagistes se sont inscrits pour exploiter les 104 stères estimés au total. La diminution du nombre de candidats à l'affouage (encore une vingtaine il y a 5-6 ans), constatée également dans la plupart des communes jurassiennes, incite à envisager une baisse de son tarif dans l'espoir d'en renouveler l'attrait. Pour mémoire, l'affouage est une façon d'entretenir les bois communaux sans faire appel à des prestataires qu'il faudrait rémunérer.

La **parcelle 510**, à proximité immédiate de la station d'épuration, exploitée en affouage il y a deux ans, fait maintenant partie des parcelles communales forestières et devient la coupe n° 43. Elle sera prochainement plantée de feuillus, essentiellement châtaigniers et chênes sessiles.

L'**élagage** des lisières de bois communaux limitrophes de parcelles agricoles a démarré cet automne par le premier passage d'un lamier. La totalité des lisières concernées, d'une longueur conséquente, sera intégralement préparée de cette façon après quelques années. L'entretien annuel, simplement constitué de la coupe des repousses, pourra être effectué avec des moyens plus légers.

Gilbert Billet, l'agent ONF qui a géré la forêt lavinoise pendant des années a pris sa retraite à l'automne. Son successeur Yoann Coustelin est d'ores et déjà au travail.

Les **espèces envahissantes** sont plus que jamais présentes et perpétuent leurs méfaits, certaines les accentuant même.



Cas emblématique, les **pyrales du buis** ont cette année ravagé tout le coteau, comme tout un chacun a pu le constater, pratiquants de l'espace forestier les premiers. Les buis du village ont été dévorés l'année dernière et dès le printemps (première des 3 éclosions annuelles de ces charmantes bestioles) les chenilles étaient déjà à l'œuvre jusque sur le plateau.

Quiconque a pu assister au vol nocturne de leurs papillons, féérique au premier regard et consternant une fois cette multitude de points blancs identifiée, se rend à l'évidence qu'il ne sera pas possible de lutter. Tous les buis ont fini par sécher et blanchir, et les bois se sont parés de rideaux de chenilles suspendues à leur fil, pouvant rendre fort désagréable tout déplacement en forêt.

Les maigres repousses auront vraisemblablement du mal à résister aux prochaines attaques...

Les **chenilles processionnaires**, dont il faut rappeler la dangerosité pour la santé humaine et animale, sont encore et toujours présentes. Le printemps approche, soyez vigilants.

La gestion de nos ordures ménagères dépend du SICTOM de la zone de Lons le Saunier.

Les bénéficiaires de ce service doivent s'affranchir d'une Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères fixée par le SICTOM et votée par les délégués.

Les tarifs de la REOM, votés lors du Comité Syndical du 27 novembre 2017, n'augmenteront pas en 2018 :

- résidence principale 1 ou 2 personnes : 128,50€
- résidence principale plus de 2 personnes : 212,80€
- résidence secondaire : 93,50€

Nos déchets sont incinérés pour 56%, avec valorisation de l'énergie ainsi produite, recyclés pour 30%, compostés pour 10% et stockés pour 3%.

Les réflexions principales de 2018 portent sur la collecte incitative, qui sera testée par certaines communes, et la collecte des déchets verts dans les déchetteries qui sont gérées par le SICTOM.

Depuis 2017, tous les emballages des déchets ménagers doivent être triés et placés dans le container bleu, les déchets spécifiques des ménages seront mieux traités en déchetterie.

Pour mémoire, les containers gris (déchets ménagers) sont ramassés toutes les semaines (le vendredi matin) et les containers bleus (recyclables) une semaine sur deux (également le vendredi) les semaines impaires.

Pour **Rosnay**, la collecte se fait le **mercredi**.

DÉCHETS SPÉCIFIQUES DES MÉNAGES SICTOM

Entretien véhicule



Chauffage, cheminée et barbecue



Entretien piscine



Bricolage et décoration



Entretien maison



Jardinage



**LES DÉCHETS SPÉCIFIQUES
NE VONT PAS À LA POUBELLE,
APPORTONS-LES EN DÉCHETTERIE**



La station d'épuration de Lavigny ainsi que les 3 postes de relèvement, grâce à un entretien rigoureux, donnent satisfaction. Ils sont jugés satisfaisant par la D.D.T. et l'Agence de l'Eau. Du matériel neuf a été acheté pour faciliter l'épandage des boues.

Par contre le réseau de collecte pose encore des problèmes suite à des arrivées d'eau pluviale. En cas de précipitations abondantes, le volume d'eau arrivant à la station est trop important et ne peut pas être traité correctement. Dès le mois de janvier 2018 (sauf météo trop mauvaise) des travaux seront effectués à Lavigny pour remplacer d'anciennes conduites en béton par du P.V.C., d'autres recherches d'entrée d'eau pluviale dans le réseau d'assainissement vont se poursuivre.

Les techniciens qui gèrent la station (ou moi-même) *ndlr : le président du SIA* continuent de trouver des serpillières, gants et linges de corps qui entravent le bon fonctionnement de la station. Merci d'y faire attention.

Les travaux de reprise de l'assainissement rue du Verger Baron à Lavigny, qui consistent à changer les tuyaux béton par des tuyaux PVC plus étanches, vont démarrer début 2018. C'est l'entreprise Petitjean de Cuisia qui interviendra.

Les délégués du S.I.A Val Serin vous souhaitent une bonne année 2018.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à utiliser notre mail : siavalserin@orange.fr

ECLAIRAGE PUBLIC

Nous rappelons la nécessité d'entretenir, ou faire entretenir par une entreprise qualifiée, la végétation avant qu'elle se trouve en contact avec les différents réseaux aériens.

Le cas échéant, le propriétaire encourt une facturation de la part d'ErDF ou France-Télécom si ces prestataires doivent se déplacer suite à une casse ou des perturbations.

Eclairage Public

La mise en service, en août 2016, d'une programmation de l'éclairage public par des horloges astronomiques, en lieu et place du traditionnel système de détection d'obscurité, avait pour buts :

- d'assurer la coupure nocturne de minuit à 5 heures,
- d'harmoniser allumage et extinction sur tout le village,
- un plus grand respect des rythmes biologiques de la faune et de la flore sauvages locales,
- et bien sûr, de réaliser des économies d'énergie.

Concernant ce dernier point, l'objectif ciblé est atteint puisque la consommation annuelle d'électricité de la commune se monte :

- en 2015 à 24.526 kWh, éclairage public encore en continu lié aux détecteurs d'obscurité,
- en 2016 à 21.814 kWh, extinction nocturne de minuit à 5 heures à partir du 01/08/16,
- en 2017 à 13.692 kWh, année complète en extinction programmée.

Ce qui représente un abaissement de 45 % de la consommation annuelle !

Illuminations

Les nouvelles décorations de Noël prévues côté nord du village n'ont pu être mises en place pour cause de rupture d'approvisionnement chez le fournisseur. L'opération est reconduite à l'année prochaine.

MAISON D'ENFANTS

Avec une équipe d'une vingtaine de personne, éducateurs, cuisiniers, personnels d'entretien ou administratifs, la Maison d'Enfants de Lavigny accueille 22 jeunes âgés de 6 à 18 ans à la demande des familles ou du juge.

Notre objectif est de leur fournir à un moment de leur vie, le cadre qu'ils ne peuvent trouver chez eux, et qui leur permettra de s'épanouir et de se construire sereinement. Située en plein cœur du village, la Maison d'Enfants a le désir de s'ouvrir à celui-ci. C'est pourquoi cette année, un rapprochement avec l'équipe municipale a été amorcé.

Nous avons pu nous retrouver autour de la Journée Citoyenne, de la Fête d'Halloween, des manifestations de Noël ou bien à la Fête de l'Été. Ces différents temps ont été très importants pour l'équipe comme pour les jeunes qui se sont sentis un peu plus lavinois et lavinoises, et nous tenions à vous remercier pour cela.

En espérant que ce partenariat tout neuf progresse, que nous nous rencontrions encore et que cela soit une source de richesse pour chacun, **nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour cette année 2018.**

L'équipe de la Maison d'Enfants.



Au cours des trois dernières années notre syndicat a été informé par l'Agence Régionale de Santé de plusieurs analyses non conformes de l'eau que nous distribuons aux abonnés des 11 communes que compte notre territoire.

En réponse à la demande de l'ARS nous finalisons, en cette fin d'année 2017, un investissement de 100.000 € environ pour la mise en place d'un système de traitement de l'eau par injection de chlore gazeux qui devrait mettre un terme à la pollution accidentelle de nos ressources, et ainsi apporter une parfaite sécurité aux consommateurs.

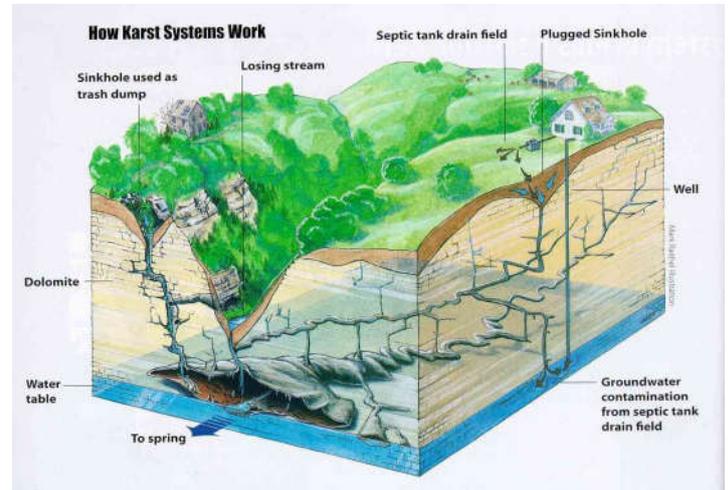
Pour être efficace le traitement de l'eau ne peut cependant pas être réalisé sans que, dans le même temps, nous nous préoccupions des origines des pollutions organiques constatées. Nous pensons en effet que les agents contaminants peuvent provenir de l'une des huit à dix exploitations d'élevage présentes sur le territoire des communes de Lavigny, Nevy-sur-Seille, Château-Chalon et Baume-les-Messieurs.

Nos ressources en eau proviennent, pour l'essentiel, de la station de Nevy-sur-Seille.

Pour mémoire, nous soulignons que le relief karstique et les fortes dénivelées sont des facteurs favorisant les contaminations.

Pour ces raisons, nous souhaitons que des études soient menées par les services de l'État afin de vérifier les installations de stockage et d'épandage des lisiers des exploitations agricoles de ce territoire et de leur conformité à la réglementation.

Guy D'ALBERT, président du SIEHS.



SIVOS

La rentrée 2017 à Plainoiseau a vu l'arrivée de Sylvie Fourrier qui prend en charge le niveau CE1/CE2. Laurence Kremer a changé de site et occupe le poste maternelle (PS) à Montain.

Sur les 123 élèves accueillis par le RPI à la rentrée, 39 sont domiciliés à Plainoiseau, 35 à Montain, 25 à Lavigny, 2 au Louverot, et 22 viennent de communes extérieures au RPI.

Le SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) prend en charge la gestion du matériel et des bâtiments nécessaires à l'accueil et à la scolarisation des enfants, ainsi que le personnel non-enseignant qui encadre les élèves durant le temps scolaire (l'extra-scolaire étant du ressort de la Communauté de Communes).

Les principaux sujets à traiter cette année sont :

- la réfection des sanitaires extérieurs à Montain, suite à des problèmes d'évacuation,
- la réfection de la toiture du préau de Plainoiseau, qui a été budgétée et devrait être réalisée début 2018.

Par ailleurs, la municipalité lavinoise a soulevé un dysfonctionnement qui perdurait depuis des années : plusieurs élèves de la commune étaient, et sont encore pour certains, scolarisés dans quatre écoles extérieures à notre RPI.

Jusqu'à présent, pour ces élèves, la commune de Lavigny, participait aux frais de scolarisation. Il a été rappelé aux écoles et syndicats concernés que :

"Notre carte scolaire prévoit la scolarisation des enfants de Lavigny sur le RPI de Montain/Plainoiseau, notre commune dispose de tous les services nécessaires, y compris l'organisation des transports. Nous avons transféré la compétence scolaire au Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire de Montain/Plainoiseau, dont le président a en charge :

- 1) de donner son accord dérogatoire pour la scolarisation d'un enfant à l'extérieur,
- 2) d'informer les parents que, seule la commune ou l'école d'accueil peut apporter un avis favorable,

3) d'aviser les parents qu'aucun frais de scolarisation ne sera pris en charge par le SIVOS, toutes les conditions scolaires, périscolaires et extrascolaires étant mise à disposition sur le RPI."

Une commune cotise à un syndicat qui a la compétence scolaire pour accueillir les enfants du RPI dont elle fait partie, à laquelle elle a adhéré et, par conséquence, transféré la compétence scolaire.

Cette commune ne peut plus se substituer au SIVOS, il n'est donc plus de son ressort de financer directement les frais de scolarités d'un élève.

Un enfant peut être scolarisé en dehors du RPI, mais c'est au président du SIVOS de donner son accord dérogatoire (et non plus au Maire) et de communiquer que les frais de scolarisation ne seront pas pris en charge par le syndicat.

Les parents concernés ont été informés de l'application stricte de ces dispositions à l'avenir. Cela n'a évidemment pas remis en cause la poursuite de la scolarisation 2017/2018 de ces enfants.

SPORTS

La fusion communautaire en 2017 impose de faire des choix quant à l'extension de la compétence "Sport" sur la totalité du nouveau territoire Bresse Haute Seille. Il résulte de l'étude par les différents groupes de travail de la commission sport une volonté commune de voir s'étendre cette compétence en :

- donnant du sens au territoire,
- créant du lien entre les habitants,
- répondant aux objectifs d'aménagement du territoire.

Toutefois, il s'avère que les communes souhaitent également garder du lien avec leurs associations sportives, véritable gage de vitalité pour la commune, et que l'intercommunalité n'a donc pas vocation à "se substituer" entièrement aux communes dans ce domaine.

Lors du conseil communautaire du 7 décembre dernier, dans le respect du travail de la commission, il a été décidé que la compétence "Gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire" sera étendue à l'ensemble du territoire. Afin de maintenir le lien entre associations et communes, et d'éviter ainsi une exclusivité, tant opérationnelle que financière, une modification statutaire a été validée. Cette modification permettra d'étudier en 2018, sous forme d'une compétence supplémentaire, l'organisation des liens entre la ComCom et les associations, tant au niveau de leurs activités au quotidien que de l'événementiel.

ENVIRONNEMENT

L'accent est mis, avec une insistance des pouvoirs publics, sur l'arrivée prochaine du "zéro pesticide" y compris dans l'espace privé. La nouvelle réglementation imposera bientôt aux particuliers de ne plus utiliser de produits chimiques de synthèse pour l'entretien des jardins. Des méthodes alternatives existent, dont communes et collectivités locales peuvent relayer l'information.

C'est dans ce cadre que l'action "Sauvages des rues, belles et rebelles" du CPIE déroule dans les villages une vingtaine de panneaux décrivant les herbes folles qui peuvent les habiter. Un début d'apprentissage de ce qui devra devenir le plus normal des comportements. **ndlr : l'exposition est passée par Lavigny au mois de juin**

En terme d'espèces invasives le territoire intercommunal est relativement clairement coupé en deux. La plaine de Bresse est infestée par l'ambrosie, tandis que le Revermont subi les assauts des pyrales du buis. Les chenilles processionnaires sont, elles, bien présentes partout où se trouvent des pins. Pour faciliter aux communes l'acquisition de matériel de lutte, un groupement de commandes va se mettre en place.

Diverses formes de chantiers faisant appel au bénévolat (pierre sèche ou chantier nature) peuvent aider les communes à entretenir des points remarquables naturels ou patrimoniaux.

Pour pallier à la disparition programmée de la subvention d'Etat à l'achat de vélo à assistance électrique, la CCBHS relance le dispositif d'aide qui avait été suspendu. Ce sont donc 10 bénéficiaires chaque année qui bénéficieront des 150 € octroyés.

TOURISME

Déjà doté d'un fort attrait touristique par la qualité de certains sites, le territoire possédera bientôt une base nautique à Desnes dont l'investissement sera engagé en 2018.

Le parc animalier Jurafaune a connu une belle réussite avec 16.000 entrées et souhaite développer et améliorer ses prestations, nouveaux investissements à la clé.

Une aire de service pour camping-cars va être créée à Domblans, ouverture prévue en juin.

La Maison de la Haute Seille assoie sa notoriété et aura vu passer plus de 36.000 visiteurs. Le socle de ce succès, constitué par l'œno-tourisme, sera épaulé par une manifestation "L'art se dévoile", exposition d'artistes et artisans d'art au mois de mai.

L'opération "Grand Site de France" avance dans sa mise en place, mais se pose la question de l'intégration à ce projet de la commune de Baume-les-Messieurs qui manifeste son désir de quitter la CCBHS pour rejoindre ECLA.

Le Musée des Art Urbains et Street-Art, aux Forges de Baudin, a connu un certain succès d'estime quant à la qualité des œuvres exposées et une fréquentation honorable. Des difficultés financières mettent cependant à mal la pérennité de la formule et génèrent des inquiétudes pour l'avenir du site.

L'application mobile "Jura et moi" affine son développement pour répondre aux besoins d'information du public.

De nouveaux sentiers sont créés et intégrés au PDIPR, certains autres subissent des modifications pour en améliorer l'intérêt. Sont à déplorer cette année un nombre important de dégradations des panneaux indicateurs, quand ils ne sont pas purement et simplement volés.

LA CHAPELLE 2017 , une année marquée par la présence de La Pyrale des buis. Dès le mois de mai, les premières chenilles sont apparues, suivies d'une éclosion de papillons. Les buis commencent à être mangés mais le pire reste à venir.

Les mois de juillet et août ont été des mois catastrophiques. L'accès à la chapelle reste un parcours du combattant avec des centaines de chenilles vertes au bout de leur fil, des buis il ne reste que les bois , ils semblent tous morts. Une vraie désolation. Que faire ?

Nous voulons sauver les buis de La Chapelle.

La Lavinoise a pris contact, sur le conseil de Mr le Maire, avec la Fredon de Besançon en août 2017. La solution : traiter les buis. Un travail de longue haleine et fort coûteux (un flacon BT de 200g pour 200l d'eau coûte 26,90 € et les pièges sont à 42,90 € et doivent être rechargés tous les 2 mois, 1 recharge de 2 capsules coûte 13,90 €). La Fredon nous souhaite bon courage car dès le début du printemps une surveillance sera nécessaire. Malgré tout, de nouvelles petites feuilles ont fait leur apparition.

POUR 2018 Il faudrait envisager des travaux, les barrières et les statues ont besoin de sablage et d'une couche de peinture. Ces travaux ne peuvent avoir lieu qu'avec l'accord de la mairie et avec la participation de bénévoles.

EN 2017 Avec l'équipe paroissiale l'entretien annuel s'est déroulé, comme à l'accoutumée, dans la bonne humeur.

Cette année, l'association Equilibre de Voiteur (yoga) a clos sa saison à la chapelle avec une soirée concert de bols chantants (instruments traditionnels des régions himalayennes), joué par leur professeur de yoga : Pasang Lama, suivi d'un pique-nique.

A l'annonce d'une météo pas très clémente et après réflexion la salle communale a été le lieu idéal pour déguster les huîtres, vin chaud, gaufres et crêpes . Vos sourires, vos paroles d'encouragement nous ont prouvé que l'on avait fait le bon choix. L'ACCA, LES COLOMBOPHILES et LA LAVINOISE remercient Antony BRETIN pour son soutien logistique pour les branchements électriques.

Merci à vous toutes et tous pour votre soutien. **Meilleurs vœux pour 2018.**

La Lavinoise B.Petitjean



Entretien - juin 2017



Bols chantants



Marché aux fleurs - 7 mai 2017



Août 2017



Fin d'après-midi - 9 décembre 2017

ASSOCIATION COLOMBOPHILE JURASSIENNE

Association Colombophile



Appartenir à une association développe le goût des contacts humains. Au sein de votre club vous côtoierez des camarades disponibles, prêts à vous offrir des pigeonneaux et à vous conseiller.

Si vous désirez adhérer à notre association une déclaration de votre colombier est obligatoire mais une simple demande auprès du président local suffit.

Il n'est pas nécessaire de disposer d'installations coûteuses, un simple abri de jardin suffit.

Partagez notre passion, nous vous attendons !

La société a procédé à deux lâchers à Lavigny en 2017, ainsi qu'apporté aide aux organisateurs de la Fête de l'Été au mois de juillet et de la Fête des Lumières au mois de décembre.

2017, une année où le foyer rural a soutenu et proposé de nombreux évènements :



Lors de l'**assemblée générale du 27 janvier** : 3 personnes rejoignent le Foyer Rural. Damien Millet est élu président lors du conseil d'administration suivant !

Le 25 février, une **soirée jeux** est proposée avec le **concours de la meilleure tarte** : jouer et se régaler : quoi de mieux !

En mars, sur une vingtaine de proposition, le **nouveau logo** du Foyer est adopté.

Deux **soirées dégustations** de vin sont proposées en mars et en octobre, ces moments de convivialité sont appréciés : c'est bien naturel dans notre village situé sur la route des vins du Jura !

Le 22 avril, le Foyer apporte son soutien à la municipalité (petit encas) lors du spectacle animé par Nicolas Debray : "**Un maire de famille**". Une belle réussite avec une salle comble !

Pâques, le Foyer (en partenariat avec l'ACCA) propose aux enfants du village de participer à la **chasse aux œufs** : les enfants (et certains parents) sont nombreux à s'élancer dans les bois de Rosnay.

Le 8 juillet est un moment fort pour la vie du village, c'est la **fête** : 3 spectacles sont proposés ainsi que buvette et repas. Tous les membres du foyer sont mobilisés car la logistique est importante. Cette fête remporte un vif succès. A noter qu'il s'agit d'une co-organisation Foyer/municipalité/Maison d'Enfants du Vieux Château, avec la participation de membres des « Colombophiles ».

Le 30 septembre, c'est en partenariat avec la CCAS, que le Foyer Rural propose un **après-midi musical** animé par "La Sauvaine" et son orgue de barbarie.

En décembre, les enfants du village sont conviés à un **atelier bricolage** pour confectionner des décorations de Noël. Les nombreux enfants participants repartent avec les très jolies décorations de Noël qu'ils ont créé et après avoir dégusté un goûter "crêpes".

Pour info, les membres du foyer se sont réunis à 9 reprises en 2017 pour préparer tous les évènements mentionnés ci-dessus.

Toutes ces animations demandent des « énergies » : aussi le Foyer Rural serait heureux de compter de nouveaux membres pour 2018.

Nous vous invitons à venir nous retrouver lors de l'assemblée générale du 2 février prochain à 20h.



ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

L'A.C.C.A. Lavigny compte, cette saison, 24 sociétaires sous la présidence d'Alain Roy.

Sur la commune, nous pratiquons la chasse aux petits gibiers en plaine et dans les vignes, et la chasse aux grands gibiers le plus souvent dans les bois de Rosnay.

La chasse de certaines espèces est soumise aux plans de chasse départementaux. L'attribution pour la saison 2017/2018 est la suivante : 6 lièvres, 5 chevreuils et 1 chamois.

Les chasseurs apprécient la diversité des espèces chassables présentes sur la commune de Lavigny et font le nécessaire pour sauvegarder ce biotope, en gérant les prélèvements de façon raisonnable.

En dehors des périodes de chasse, des corvées sont organisées pour l'entretien des lignes et des chemins forestiers.

Nous participons à la fête des associations au mois de décembre.

Comme depuis plusieurs années déjà, nous avons organisé la traditionnelle chasse aux œufs dans les bois de Rosnay avec le Foyer Rural.



La société de chasse de Lavigny vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2018.